

QUESTIONNAIRE

1. De nombreuses familles à Genève éprouvent des difficultés à concilier vie familiale et vie professionnelle.

a) Diriez-vous que c'est une problématique politique majeure à Genève ? Pour quelles raisons ?

Oui c'est un problème majeur à Genève. Les difficultés des parents à concilier vie familiale et professionnelle est en proportion du manque de conditions favorables à cet égard. Cela est particulièrement vrai pour les familles monoparentales dont on sait qu'elles constituent un facteur important de la précarité.

b) Quelles mesures proposeriez-vous pour aider les familles genevoises à concilier vie familiale et vie professionnelle ?

Il nous reste encore à effectuer une révolution copernicienne afin que concilier vie familiale et vie professionnelle dans de bonnes conditions devienne la norme, pas l'exception. Il faut travailler de concert sur les différents axes: job-sharing, congé parental, développement du temps partiel, accueil pré, para et extrascolaire, horaire scolaire continu, garantie d'un revenu familial de base.

2. L'Etat genevois offre des prestations de soutien à la famille (notamment les prestations complémentaires familiales, les bourses d'études et les demandes d'allocation de logement)

a) Quels sont, selon vous, les obstacles qui empêchent certaines familles à Genève d'accéder à de telles prestations ?

L'accès aux prestations publiques reste trop souvent encore un exercice compliqué et semé d'embûches. Il convient d'améliorer l'accès à celles-ci notamment pour les personnes allophones ou qui, déjà en situation de précarité, sont plongés dans le cercle vicieux de l'exclusion.

b) Quelles mesures proposeriez-vous pour améliorer l'accès des familles genevoises aux prestations de soutien à la famille ?

Il convient de renforcer et soutenir le rôle des associations et des services sociaux dont l'action est fondamentale en la matière.

3. Imaginons la mise sur pied par l'Etat d'un Secrétariat à la famille (secrétariat intégré à un département du Conseil d'Etat).

a) Quels seraient, selon vous, les avantages d'un tel dispositif ?

Quel que soit sa forme, (secrétariat, service, office), une telle structure permettrait de proposer un guichet unique pour les familles, ainsi que le développement d'une plateforme de coordination autant entre les entités publiques qu'avec les associations. Il permettrait aussi l'essor d'un centre d'expertise en matière de politique familiale.

b) Quels en seraient les désavantages ?

-

4. Et maintenant la mise sur pied par l'Etat d'un Observatoire des familles ayant pour objectif d'étudier la situation des familles à Genève et leur évolution (outil mis sur pied par le Conseil d'Etat, qui travaillerait avec l'Université en lien avec les associations).

a) Quels seraient, selon vous, les avantages d'un tel dispositif ?

Il offrirait des possibilités supplémentaires en matière de documentation liée à la famille, notamment dans une perspective comparative, afin d'être mieux à même d'analyser les phénomènes actuels et anticiper les besoins et les défis futurs.

b) Quels en seraient les désavantages ?

--

5. Et pour finir, parlons "politique familiale" dans le canton de Genève.

a) Quelles sont, selon vous, les mesures actuelles qui définissent le mieux la politique familiale dans le canton de Genève ?

Outre les soutiens sous forme d'allocation (enfants, logement, maladie, études), il s'agit des mesures visant à développer l'accueil préscolaire, parascolaire et extrascolaire.

b) Quelles sont les mesures que vous préconiserez pour la développer ?

Instauration d'un congé parental

Aménagement des horaires (afin qu'il devienne continu) et du calendrier scolaires (ex. aménagement des ponts lors des fériés)

Renforcement des moyens pour l'accueil préscolaire, parascolaire, et extrascolaire

Développement du soutien administratif et financier aux associations actives dans la politique familiale

Mise en place d'horaires plus favorables (en journée) pour la conciliation de l'engagement en politique et dans la famille